

**PROCÉDURES DE MISE EN PLACE ET DE
DÉMARRAGE POUR LA GESTION EFFICACE DES
LOYERS DE CYLINDRES
DANS LE LOGICIEL**

« F.R.I.P. »

INTRODUCTION : Ce document présente les différentes étapes qui devront être franchies, dans l'ordre logique d'implantation, afin de permettre une exploitation optimum de l'application : FRIP « Loyer des cylindres ».

Chaque étape fait référence à une option, ou sous option, de module pour laquelle une documentation plus élaborée est disponible. Pour une meilleure compréhension et un meilleur suivi, la référence à cette documentation est précisée à chacune des étapes où elle est prévue.

DÉMARCHE SUGGÉRÉE :

À partir du menu principal de l'entreprise, une fois le nom de l'utilisateur entré ainsi que son mot de passe, sélectionner l'option :

Étape 1 :

COMPTES CLIENTS

MISE À JOUR DES CLIENTS

MISE À JOUR DES CLIENTS

1) CRÉATION

Procéder à l'enregistrement de tous les clients pour lesquels il est prévu une ouverture de compte.

Référence : « *PROCÉDURE POUR CRÉATION DES CLIENT DANS C.A.R.* »

Étape 2 :

Revenir au menu principal de l'entreprise et sélectionner l'option :

FACTURATION / INVENTAIRE

12) MAINTENANCE DES TABLES

1) LIGNES DE PRODUIT

2) Etc...

Et autres tables de cette section :

Référence : « GESTION DES TABLES (2000-01-01) »

Étape 3 :

À partir du menu « **FACTURATION / INVENTAIRE** », sélectionner l’option :

CLIENTS (CYLINDRES ET CONTRATS)

- 1) CLIENTS
- 1) CRÉATION

Compléter la définition des clients qui a été entamée à l’étape 1 :

Référence : « PROCÉDURE POUR CRÉATION DES CLIENTS DANS FRIP»

Étape 4 :

À partir du menu « **FACTURATION / INVENTAIRE** », sélectionner l’option :

PRODUITS ET INVENTAIRE

- 1) PRODUITS
- 1) CRÉATION

Cette étape permet de créer les produits qui serviront de « subterfuge » pour la création des contrats ainsi que pour le calcul des loyers de cylindre :

Référence : « PROCÉDURE POUR LA DÉFINITION ET LA CRÉATION DE PRODUITS DESTINÉS À LA LOCATION DES GAZ DANS FRIP»

Étape 5 :

À partir du menu « **FACTURATION / INVENTAIRE** », sélectionner l’option :

CLIENTS (CYLINDRES ET CONTRATS)

- 2) CYLINDRES ET CONTRATS
- 2) GESTION DES CONTRATS
- 1) CRÉATION

Procéder à la création des différents contrats de location de bouteilles de GAZ :

Référence : « **PROCÉDURE POUR CRÉATION DES CONTRATS DE CYLINDRES** »

Étape 6 :

À partir de l’option « **CONTRATS DE CYLINDRES** », sélectionner l’option :

CALCUL DES LOYERS DE CYLINDRES

- 1) M.A.J. DES TARIFS DES LOYERS
- 4) MISE À JOUR INDIVIDUELLE

Procéder à la définition des différents facteurs qui serviront au calcul des loyers :

Référence : « **PROCÉDURE POUR LA M.A.J. DES PRIX DES LOYERS** »

Conclusion : Une fois réalisé l’ensemble de ces étapes, le système est prêt pour procéder aux différentes fonctions permettant la gestion des « loyers de gaz ».